

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Service Aménagements Routiers
04 13 31 22 06

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET****OBJET : Budget primitif 2020 : délégation routes.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux routes, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le Département est directement responsable d'un réseau routier long de 2 975 km. En 2020, il est prévu de consacrer près de 75 M€ à leur entretien et à leur aménagement. La politique routière départementale entend apporter aux usagers une offre de service adaptée en termes de sécurité, de fiabilité et d'agrément. Les aménagements sont réalisés dans un souci constant de protection du cadre de vie des riverains et de préservation de l'environnement.

Au titre du fonctionnement, les dépenses portent, notamment, sur l'entretien du revêtement des chaussées, le balayage régulier, le fauchage des accotements et le curage des fossés, l'entretien des aménagements paysagers et des plantations, la surveillance du réseau et les interventions d'urgence ainsi que le maintien de la viabilité en période hivernale. Des moyens sont donc mis en œuvre pour l'entretien et l'exploitation du réseau routier afin de maintenir un bon niveau de service.

Le Département apporte aussi une contribution financière au fonctionnement du syndicat mixte des traversées du delta du Rhône (SMTDR), qui exploite les bacs assurant la continuité du réseau routier départemental en traversée du Rhône.

L'atelier mécanique Départemental réparti sur trois sites géographiques (Marseille, Lambesc, Arles) assure les réparations, la maintenance des véhicules et engins de la collectivité. Pour à mener à bien cette activité, une dotation annuelle est octroyée en fonctionnement.

Le montant cumulé de ces demandes de crédits présente en 2020 un montant presque identique à 2019 et respecte le cadrage budgétaire, imposant de maîtriser les dépenses d'entretien routier et d'optimiser les travaux effectués en régie.

Les recettes de fonctionnement escomptées résulteront en majorité des produits liés à la redevance d'occupation du domaine public, qui progressent légèrement sur 2020.

Au titre de l'investissement, la proposition du programme de travaux pour 2020 comprend notamment :

- Le programme de grands travaux : il s'agit de neuf opérations structurantes, dont les trois principales sont :
 - o La RD 18, aménagement entre la D 10 et D 65 à Aix-en-Provence ;

- La RD 6, déviation de la Barque à Fuveau et liaison A 8/D 6 – 1^{ère} phase des travaux, concernant le giratoire Nord, sous réserve que l'État autorise le lancement des travaux ;
 - L'aménagement de sécurité sur la RD 7n entre Plan-d'Orgon, Saint-Andiol et Noves.
- Le programme de modernisation cible des opérations qui répondent aux besoins essentiels de déplacement, d'accessibilité et de sécurité ainsi que la prise en compte de l'évolution des modes de vie. Il porte sur 37 opérations, dont les sept plus importantes sont :
 - RD 7n - Aménagement de la D 64e à la limite du Var concernant les communes de Meyreuil Châteauneuf-le-Rouge, Rousset et Trets ;
 - RD 30 - Aménagement entre Saint-Rémy-de-Provence et Noves ;
 - RD 561 - Recalibrage entre la D7n et la déviation Charleval à Mallemort ;
 - RD 99b - Réparation des pylônes du pont à haubans de Beaucaire-Tarascon ;
 - RD 570n - Aménagement d'un carrefour giratoire à Graveson.
 - RD 560 - Aménagement du carrefour des Lagets à Auriol ;
 - RD 30 - Accotements revêtus entre Saint-Rémy et Noves ;
 - Les travaux annexes regroupent les interventions ponctuelles permettant de garantir la qualité du patrimoine routier.
 - Le programme de travaux de remise à niveau des chaussées sur les réseaux structurants et économiques de liaison permet d'allonger leur durée de vie et préserver le capital investi dans le patrimoine routier. Ce poste progresse entre 2019 et 2020 de près de 4 M€
 - Les participations financières à des opérations sous maîtrise d'ouvrage externe (Commune, Métropole, État) sont en augmentation par rapport à 2019 de près de 1 M€ Cette hausse résulte des contributions du Département versés à l'État, notamment dans le cadre de la tranche 2 de la liaison Est-Ouest à Avignon (LEO) et des fonds de concours versés aux communes.
 - Les acquisitions foncières permettent de répondre au besoin d'emprise foncière des projets. L'enveloppe de crédits prévisionnelle sur 2020 reste au niveau de 2019, suite au décalage des acquisitions pour l'opération RD 7n déviation de Saint-Cannat.
 - La participation au Contrat de Plan État Région se répartit entre deux opérations : le contournement de Port-de-Bouc RN 568 et la rocade L2.
 - La dotation financière annuelle allouée au programme départemental d'investissement d'acquisition et de renouvellement des véhicules et engins composant la flotte départementale affectée aux Routes est en hausse sensible par rapport au BP 2019 de 860 000 € Cette hausse traduit la volonté de constituer une flotte de véhicules respectueuse de l'environnement.
L'acquisition de véhicules légers électriques est privilégiée, ainsi que le déploiement de véhicules utilitaires nouvelle génération (consommation réduite et homologation environnementale). L'acquisition d'une balayeuse de voirie pour les pistes cyclables et d'une semi-remorque porte char en remplacement de l'actuelle très vétuste est également prévue.
La gestion du parc des véhicules et engins routiers est optimisée tout en garantissant une qualité de service, de réparation et d'entretien mécanique.

A l'exception du programme départemental d'investissement géré hors AP, sur l'ensemble de ces postes des ajustements d'AP et des AP nouvelles ont été nécessaires et représentent un volume financier de 46,49 M€ dont 6,7 M€ AP ont été votés par anticipation.

Les prévisions de recettes d'investissement sont d'un montant inférieur à celui du BP 2019, du fait essentiellement d'un volume inférieur de travaux faisant appel à des participations des co-financeurs.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL